

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Mardi 11 Avril 2023

A la salle des fêtes de Vicq Sur Breuilh

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Lundi 3 Avril 2023

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine		X	LHOMME-LEOMENT Jacqueline	X	
CHAUMEIL Nathalie		X	LONGEQUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane	X	
GILLET Emilie	X		REDEMPTE Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc	X		REDON-SARRAZY Maryvonne		X
LATOUILLE Christian		X	TARRADE Gilbert	X	

▪ **Absents :**

- Mme Delphine BERNIER, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Jean-Louis DUBOIS,
- Mme Nathalie CHAUMEIL, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Stéphane PATIER,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Mr Christian LATOUILLE, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Alain MARTHON,
- Mme Maryvonne REDON-SARRAZY, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Guy MONTET.

▪ **Secrétaire de séance** : Mr Guy MONTET

▪ **DÉLIBÉRATION N°2023-054 CONCERNANT L'INSCRIPTION AU CDDI 2022-2024 DU PROJET DE TIERS-LIEU PORTE PAR LA COMMUNE DE GLANGES**

Monsieur le Président précise que la Mairie de Glanges envisage de réaliser des travaux pour la réouverture de son Café-Restaurant et la création d'un Tiers-Lieu.

Le montant prévisionnel des dépenses est évalué à **551 803.00 € HT** pour ces deux opérations dont environ **347 000.00 € HT** pour la partie Tiers-Lieu.

Concernant le projet de Tiers-Lieu, la Mairie de Glanges a sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne qui est susceptible d'intervenir à hauteur de **30 %** du montant estimatif de ce projet.

Mais, le financement de cette opération par le Département sera prélevé sur l'enveloppe **CDDI 2022-2024 (Contrat Départemental de Développement Intercommunal)** de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne : Par conséquent, la Mairie de Glanges a sollicité



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20230411-2023-054-DE
Date de télétransmission : 27/04/2023
Date de réception préfecture : 27/04/2023

l'inscription de cette opération au CDDI 2022-204 établi entre le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne.

Pour valider l'inscription de ce projet, il convient au préalable que le conseil communautaire donne son aval.

Il est précisé que le montant qui sera prélevé sur l'enveloppe **CDDI 2022-2024** de la Communauté de Communes pour réaliser cette opération devrait être de l'ordre de **104 000.00 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DONNE SON ACCORD** pour que le financement du projet de Tiers-Lieu porté par la Mairie de Glanges soit inscrit au **CDDI 2022-2024** établi entre le Conseil Départemental de la Haute Vienne et la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne,
- **PREND ACTE** du fait que le montant de la subvention prélevée sur l'enveloppe **CDDI 2022-2024** affectée au territoire de Briance Sud Haute Vienne sera de l'ordre de **104 000.00 €**,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents concernant ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A VICQ SUR BREUILH, LE 11 AVRIL 2023

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	17
Votants	22
Exprimés	22
Contre	0
Pour	22
Abstentions	0

Le Président : Marc DITLECADET

